



CR réunion du 10 novembre 2022 à l'école Mistral

Quartier Sud Haute Grève et Camille-Laverdure

Introduction de M. le Maire Pierre BARROS

Les réunions de quartier sont une longue tradition de la ville de Fosses. Mais depuis quelques années, nous étions empêchés de nous rencontrer (Covid 19, confinements successifs...). Depuis quelques semaines, nous avons à nouveau cette possibilité et donc nous avons saisi cette opportunité pour organiser de nouvelles réunions de quartiers. Il est important de reprendre ce rythme de réunions pour vous rendre compte des sujets sur lesquels la municipalité travaille depuis le début de mandat en 2020 et pour faire un point sur les sujets d'actualité. Nous voulons surtout partager sur le quotidien du quartier, de votre quartier.

Le maire présente et commente sur l'écran les projets de la ville et les finances de la commune, ensuite le temps des échanges a lieu.

Pourquoi ne pas supprimer complètement l'éclairage public ? Et pourquoi certains lieux restent allumés type gare ou collège ou encore certains lampadaires en journée ?

Il serait intéressant de voir quels sont les endroits qui restent allumés, alors que ceci n'est pas utile car il fait jour. Un mardi sur deux, Citéos passe régler les problèmes et donc allume sur certaines parties de la voirie pour les localiser.

Parfois il y a des éclairages qui se mettent en marche le matin.

Il faut le signaler à la mairie car ceci n'est pas normal. Sauf le mardi matin : un mardi sur deux le prestataire de la maintenance vient régler les problèmes qui lui ont été signalés.

La gare de Fosses-Survilliers est allumée toute la nuit, de même pour le collège, pourquoi ?

Quand l'éclairage différencié a été mis en place, on a fait le choix d'éclairer certains axes structurants et notamment la gare. À un moment donné, on va se retrouver tellement en difficulté, qu'il n'y aura pas d'autres options que d'éteindre la gare, surtout après le dernier train.

Dans la zone industrielle de Marly-la-Ville, c'est une aberration : il y a un éclairage très important toute la nuit.

Serait-il possible d'envisager le changement des lampadaires en LED ?

Un vrai travail est à faire sur ce sujet. Notre problème va être le financement de ces transformations qui demandent d'importants investissements.

Le système mis en place au terrain de pétanque est intéressant, l'éclairage s'allume avec un détecteur de présence. De fait, certaines technologies haut de gamme vont certainement se démocratiser pour permettre aux collectivités d'y accéder.

Rue Henri-Barbuse : pourquoi pas un allumage d'un lampadaire sur 2 ?

Le maire rappelle que les travaux sont menés par le département car c'est une voie départementale. Un abaissement de l'éclairage pourrait être envisagé, car une suppression d'un point d'éclairage sur deux crée des flashes qui gênent la vision et peuvent engendrer un problème de sécurité.

Quid d'un parc solaire sur les parkings ?

Cette technologie est efficace pour le rendement mais la France n'est pas autonome sur la production de ces panneaux. La problématique de l'énergie va peut-être rendre ces technologies moins chères...

La circulation et les horaires du sens interdit autour du groupe scolaire Mistral

De nombreuses solutions proposées sont difficiles à tenir. Les parents s'arrêtent à des endroits où ils ne peuvent pas s'arrêter. Le système en place est très bien, le trafic est amélioré. L'école, c'est 4 jours par semaine. Nécessité de mettre des chicanes.

La proposition retenue se base sur le fait que les écoles sont regroupées au même endroit. Route fermée à certaines heures au moment des entrées et sorties. Un sondage auprès des parents montrent que 70% d'entre eux sont satisfaits. Cela est nettement plus fluide qu'avant. Les élus ajoutent que le système d'une barrière amovible va être testée.

Par ailleurs, il est nécessaire de remplacer les autres barrières, tordues ou cassées, le long de l'avenue.

Problème de stationnement rue Camille-Laverdure : des nouvelles constructions ne semblent pas avoir de places de stationnement.

Les permis de construire ne sont validés qu'avec les places de stationnement, notamment dans le cadre des divisions de terrain.

Problème de plus en plus important de divisions de propriété. Les gens se déportent rue Gabriel Faure malgré les barrières mises en place. Il est nécessaire de créer des stationnements au début de Camille Laverdure. Certains observent une vitesse excessive des véhicules, y compris en début de rue de Camille Laverdure.

Allée Schubert

Présence de flaques d'eau, en face du 3 ou 5 allée Schubert.

Chemin de Senlis et avenue du Maréchal Foch

Le camion-benne du Sigidurs ne peut passer et les poubelles ne sont donc pas ramassées à cause de voitures mal garées. De même sur Maréchal Foch : il faudrait mettre les voitures dans le même sens ; car quand on passe, il n'y a que des zigzags qui font que les poubelles ne peuvent pas passer.

Passage piétons en bas de Camille Laverdure

Dans le virage, le passage piétons est très dangereux car le trottoir trop petit pour une attente de passage piétons. Ce passage piétons est mal placé. La situation sera étudiée revoir.

Travaux derrière la gendarmerie

Des camions bloquent les entrées des impasses, c'est pénible. La mairie verra avec les propriétaires.

Non-conformité des trottoirs et haies non taillées

Le passage des piétons est difficile à cause de la taille de certains trottoirs et parce que certains habitants ne taillent pas leur haie.

Pour la taille des haies, les élus rappellent la procédure mise en place par la commune pour que les riverains respectent les règles.

Souhait d'un passage plus fréquent du camion Sigidurs

Les habitants estiment que deux passages pour les ordures ménagères, comme avant, serait appréciable, car en été, la canicule pose vraiment des soucis d'hygiène pour le quartier.

Monsieur le Maire rappelle les règles en matière de ramassage des déchets et d'optimisation du traitement des ordures ménagères. La généralisation du tri sélectif fait baisser le volume des ordures ménagères qui ne nécessitent plus d'être collectées deux fois par semaine.

Souhait de création de ferme pédagogique

Les riverains rappellent cet engagement municipal, qu'ils attendent avec impatience.

Les élus souhaitent eux-aussi l'installation d'un maraîcher, pour retrouver une forme d'agriculture. Un centre d'équithérapie fonctionne déjà à Fosses et la ville est sensible à l'intérêt de développer un autre endroit avec des animaux. Ils souhaiteraient aussi qu'un éleveur s'installe sur la base d'un modèle pédagogique avec économie circulaire.

Protoxyde d'azote (gaz hilarant)

Ce problème est récurrent partout en France. Le maire rappelle de la démarche effectuée par la municipalité sur ce sujet, en lien avec les gendarmes : un arrêté d'interdiction de vente aux mineurs et de consommation dans l'espace public a été pris.

Les haies des jardins d'enseignants ne sont jamais coupées.

Il est rappelé que les enseignants qui disposent d'un logement de fonction sont locataires, et comme tous les locataires, c'est à eux d'entretenir leur jardin.

Une communication sur les supports de la ville en ce sens serait appréciée.

Remerciements et rafraîchissements